

La gazette de la petite enfance



Edito

Sommaire

Chères assistantes maternelles,

Cher(e)s garde(s) à domicile,

Chers parents,

C'est la rentrée ! Et je suis ravie de vous transmettre ce nouveau numéro du service petite enfance marqué par de grandes nouveautés !

Tout d'abord l'extension de notre Halte-garderie Itinérante qui accueillera 24 enfants, avec deux équipes qualifiées, pour une année. Ce nouveau projet permet de développer les places d'accueil du jeune enfant sur notre territoire.

Ensuite, le déménagement des ateliers du Relais Petite Enfance de Senlis au sein de la résidence de l'Aunette marque le début d'un nouveau projet intergénérationnel.

Chez les jeunes enfants, la fin de l'été rime souvent avec de nouveaux apprentissages. Ainsi vous trouverez un focus sur l'autonomie de l'enfant pour l'aider à grandir pendant les prochaines années...

Ce journal est, une nouvelle fois, le fruit de recherches par l'équipe petite enfance, pour vous permettre de passer des moments enrichissants avec les jeunes enfants.

N'oubliez pas notre zoom photos sur les derniers événements de l'année scolaire, ces moments de vie de notre service qui prouvent la qualité de l'accueil et la richesse des activités proposées !

Je finis par vous souhaiter une bonne lecture à toutes et à tous, en espérant que ce journal vous accompagnera pour démarrer une excellente rentrée !

Christel JAUNET

Vice-Présidente en charge des Affaires sociales, Service à la population et aux familles

1 Flash infos	2 Focus Législation
3 Réflexion Pédagogique	4 Bibliothèque
5 A la maison A la cuisine	6 Bobologie
7 Chansons	8 Photos
9 Evénements	

Flash info

La halte-garderie itinérante double ses effectifs : Jusqu'à 24 enfants accueillis quotidiennement !

La Halte-Garderie Itinérante, c'est :

- Une structure petite enfance rurale se déplaçant sur 4 communes du territoire
- 4 jours par semaine en itinérance de 9h à 17h
- 6 professionnelles diplômées de la petite enfance
- Un accueil occasionnel de 1 à 3 jour(s) par semaine
- Un projet pédagogique axé sur la nature
- Des activités quotidiennes proposées

Halte-garderie itinérante 1

**Lundi : Fontaine -
Chalais**
Maison des loisirs
(à côté de l'église)
12 Grande rue

**Mardi : Fontaine -
Chalais**
Maison des loisirs
(à côté de l'église)
12 Grande rue

Jeudi : Pontarmé
Salle des rencontres
(derrière la mairie et
l'école, salle à l'étage
au-dessus du centre
de loisirs)
82 Grande Rue ou
chemin de la Thève

**Vendredi : Villers-
Saint-Frambourg-
Ognon**
Salle communale
(juste à côté de la
mairie)
1 Place de l'église

Halte-garderie itinérante 2

**Lundi : Villers-Saint-
Frambourg-Ognon**
Salle communale
(juste à côté de la
mairie)
1 Place de l'église

**Mardi : Villers-Saint-
Frambourg-Ognon**
Salle communale
(juste à côté de la
mairie)
1 Place de l'église

Jeudi : Barbey
Clos Saint Remi
(proche de l'église)
10 rue du Général
Patton

Vendredi : Barbey
Clos Saint Remi
(proche de l'église)
10 rue du Général
Patton

Des places sont disponibles pour cette rentrée 2023 !

Pour tout renseignement ou inscription, n'hésitez à contacter l'équipe :

- par mail à halte.garderie@ccsso.fr
- par téléphone au 06.30.49.01.98.

Le dossier d'inscription sera composé :

- d'une fiche individuelle de renseignement
- d'un certificat médical de non contre-indication à la vie en collectivité fait par un médecin + ordonnance pour antipyrétique
- d'une photocopie des vaccinations du carnet de santé et de la carte vitale sur laquelle est rattaché l'enfant
- du N° immatriculation Caisse d'Allocations Familiales avec le nom de l'allocataire (ou MSA ou autre)
- d'un justificatif de domicile (ex : quittance EDF)
- des photocopies du ou des dernier(s) avis d'imposition(s)
- d'une photocopie du livret de famille
- d'une photocopie d'assurance responsabilité civile et individuelle accident

NOUVEAU : Le RPE déménage

Déménagement !!

Le Relais petite enfance a cherché dès le début de l'année 2023 un nouveau lieu pour accueillir les ateliers sur le secteur de Senlis.

Après de multiples recherches, une belle salle de 37 m² (avec une pièce attenante de stockage) a été trouvée. Elle se situe dans la **résidence Des Jardins de l'Aunette (EPHAD), 6 avenue du Poteau à Chamant.**

Les ateliers de Senlis du Relais Petite Enfance vous y accueilleront **dès le mois de septembre 2023.**

Un projet intergénérationnel prendra prochainement forme avec l'équipe de l'établissement.

Nous avons hâte de vous faire découvrir ce nouvel environnement, spécialement réservé au RPE.

Les rendez-vous administratifs sont maintenus dans nos bureaux au siège de la CCSSO, 30 avenue Eugène Gazeau 60300 Senlis.

Pauline & Karine



Focus sur la législation

NOUVEAU au RPE : le guide des étapes pour la recherche et l'embauche d'un(e) assistant(e) maternel(le)

Pourquoi la création de ce guide ?

Le Relais Petite Enfance a à cœur d'accompagner les familles en recherche d'un mode d'accueil.

Ce guide est un outil permettant de rassurer les familles sur la complexité liée à l'embauche d'un(e) assistant(e) maternel(le).

Les futurs parents employeurs repartent du rendez-vous avec l'animatrice du RPE rassurés et l'ensemble des informations rassemblés dans ce guide.

Il a donc pour but de donner envi aux familles de travailler avec un(e) assistant(e) maternel(le).

Suite au RDV avec l'animatrice du RPE, les futurs parents employeurs sont rassurés et détiennent l'ensemble des informations dont ils ont besoins, résumé dans ce guide.

Que contient ce guide ?

- **Avant le contrat :**
 - ✚ Définir les besoins de garde,
 - ✚ Prendre connaissance de la convention collective,
 - ✚ Préparer l'entretien d'embauche,
 - ✚ Faire les démarches administratives auprès de la Caf et Pajemploi,
- **Pendant le contrat :**
 - ✚ La régularisation,
 - ✚ Les congés payés,
 - ✚ Les indemnités d'entretien et de repas,
 - ✚ Les avenants,
 - ✚ La minoration de salaire,
- **La fin de contrat :**
 - ✚ Le courrier de rupture,
 - ✚ Le préavis,
 - ✚ Les documents liés à la rupture,
 - ✚ Les sommes à verser pour la dernière déclaration.



Le guide complet est disponible sur le site de la CCSSO via le lien suivant :

<https://www.ccsso.fr/services-a-la-population/relais-des-assistantes-maternelles/la-documentation>

Focus sur la législation

Les droits et les obligations

liés au métier d'assistant(e) maternel(le)

Les droits et obligations du parent employeur

Lors de l'embauche et pendant la durée du contrat de travail du salarié, des obligations sont à respecter :

- ✚ S'assurer que l'agrément de l'assistant maternel est en cours de validité,
- ✚ Se faire immatriculer au centre national Pajemploi,
- ✚ Déclarer mensuellement les salaires versés auprès de cet organisme,
- ✚ Respecter la convention collective nationale de travail des assistants maternels du particulier employeur,
- ✚ Établir un contrat de travail écrit,
- ✚ Respecter le salaire minimum conventionnel et rémunérer l'assistant maternel chaque mois,
- ✚ Prévenir les risques d'accidents du travail et les maladies professionnelles,
- ✚ Rémunérer l'assistant maternel pendant ses heures de formation obligatoires, si celles-ci ont lieu pendant le temps de travail habituel : dans ce cas, le parent sera remboursé des sommes concernées.

De même que le parent employeur a certaines obligations, l'assistant maternel doit respecter des obligations professionnelles et légales. Cela signifie qu'il doit respecter les horaires définis dans le contrat de travail, les règles de sécurité, et le contrat signé avec le parent.

Les droits et obligations de l'assistant maternel

L'assistant maternel doit :

- ✚ Avoir suivi la formation de 120 heures, dont 80 heures avant de débiter tout accueil.
- ✚ Être détenteur d'un agrément et respecter la capacité d'accueil pour laquelle il est agréé (cela comprend ses propres enfants de moins de 3 ans).
- ✚ Assurer une surveillance personnelle et constante des enfants accueillis. Ceux-ci ne peuvent, même pour une courte durée, être confiés à un tiers.
- ✚ Souscrire une assurance en responsabilité civile professionnelle couvrant les accidents dont l'enfant pourrait être victime au domicile d'accueil et les dommages qu'il pourrait causer à autrui pendant les temps d'accueil.
- ✚ En cas de transport, souscrire une assurance spécifique du véhicule pour couvrir les enfants accueillis lors de transports. Transport effectué uniquement dans le cadre professionnel et non à des fins personnelles (il est proscrit de faire ses courses pendant l'accueil de l'enfant).
- ✚ Déclarer à la circonscription d'action sociale au conseil départemental dans les 8 jours suivant l'accueil, tout nouvel enfant en précisant son âge. Toute modification de l'un de ces éléments doit être déclarée dans les 8 jours.
- ✚ Déclarer immédiatement tout accident grave ou tout décès survenu pendant l'accueil.
- ✚ Déclarer par écrit tout changement d'adresse à la circonscription de référence.
- ✚ Assurer la sécurité et une bonne hygiène au sein du lieu d'accueil et de son environnement
- ✚ À compter du 1er juin 2018, au moment de l'accueil d'un nouvel enfant né après le 1er janvier 2018, contrôler la réalisation des vaccins obligatoires correspondant à l'âge de l'enfant à ce moment-là.



Focus sur la législation

Les droits et les obligations liés au métier d'assistant(e) maternel(le)

Que faire en cas de litige entre salarié et employeur ?

Si l'employeur :

- ne verse pas le salaire ;
- ne déclare pas son salarié ;
- effectue de fausses déclarations (montant du salaire erroné) ;
- ou continue à déclarer son salarié alors que le contrat est rompu...

Le salarié doit contacter l'Urssaf service Pajemploi en précisant clairement le litige qui l'oppose à son employeur, en joignant les justificatifs nécessaires (contrat de travail, dépôt de plainte, documents de fin de contrat...).

Nos services se rapprocheront de l'employeur afin de lui rappeler ses obligations.

L'étude des éléments fournis nous permettra :

- soit de régulariser les éléments de salaires déclarés ;
- soit d'orienter le salarié vers le Conseil des prud'hommes si la phase amiable n'aboutit pas. L'employeur devra alors revenir vers nos services afin de nous indiquer les éléments déclaratifs à prendre en compte.

Contact



Par téléphone :
0 806 807 253

Par courriel :
pajemploi@urssaf.fr

Par courrier :
Urssaf
service Pajemploi
43013 Le Puy-en-Velay
Cedex

L'autonomie de l'enfant

À sa naissance, un bébé est entièrement dépendant de ses parents. Puis, l'autonomie fait doucement son apparition lorsqu'il commence, par exemple, à ramper, à marcher à quatre pattes et à saisir un objet. Cette quête d'autonomie va se poursuivre pendant plusieurs années.

Encourager sans surprotéger

Plus un bébé développe ses habiletés motrices (ex. : ramper, marcher), plus il peut explorer son environnement. Cela l'amène à s'éloigner de son parent/adulte référent et peut créer un peu d'angoisse chez lui. Il est alors partagé entre deux envies : d'un côté, il veut explorer et de l'autre, il a peur de s'éloigner. C'est pourquoi un petit enfant fait généralement de courtes explorations et retourne ensuite auprès de l'adulte référent pour mieux repartir ensuite. Il est nécessaire de rassurer le tout-petit lorsqu'il revient vers vous, cela va renforcer sa confiance en lui. L'adulte lui permet ainsi peu à peu de gagner de l'autonomie.

Entre 18 et 36 mois, un enfant commence à vouloir vraiment faire les choses par lui-même. Toutefois, il n'est pas encore certain d'y arriver. Il a toujours besoin d'encouragements et de sentir que son parent croit qu'il peut réussir à manger seul, à s'habiller ou à ranger ses jouets sur l'étagère, par exemple.

L'apprentissage de l'autonomie est essentiel au développement des tout-petits. Cela se fait à coup d'essais, d'erreurs, de pleurs et de réussites.

Pour le protéger ou lui éviter des frustrations, certains parents freinent parfois les élans d'autonomie de leur tout-petit. C'est à ce moment que peuvent survenir les crises du « Non, tout seul ! »

Même s'il a de la difficulté à réaliser certaines tâches au début, l'enfant peut croire en ses capacités si l'adulte encourage ses efforts. Au contraire, s'il a des difficultés et que vous le critiquez, que vous devenez impatient ou que vous le punissez, il risque de se sentir honteux et de ne pas croire en lui. Le développement de son autonomie pourrait alors être ralenti.

Faut-il toujours le laisser faire seul ?

Même si le tout-petit doit apprendre à devenir plus autonome, cela ne veut pas dire que vous devez toujours tout le laisser faire seul. Par exemple, s'il a réussi à mettre ses vêtements seul un matin, cela ne veut pas dire qu'il va le faire tous les jours ou qu'il n'aura plus besoin de votre aide ni de votre présence. De même, ce n'est pas grave si, un matin où vous êtes en retard, vous habillez vous-même votre enfant. Expliquez-lui la situation et dites-lui qu'il pourra mettre ses vêtements lui-même le lendemain.

Même chose si votre enfant est très fatigué et n'arrive pas à mettre son pyjama, n'insistez pas pour qu'il le mette lui-même. Dites-lui que vous allez l'aider et qu'il réussira un soir qu'il est moins fatigué. Quand vous reconnaissez le besoin de votre tout-petit, il se sent compris et respecté. Il apprend qu'avec son parent, il peut être lui-même. Il a alors plus confiance en lui, ce qui l'incite à la longue à devenir plus autonome.

Même si, au départ, vous jouez un rôle important pour l'encourager à devenir autonome, l'enfant apprend petit à petit à trouver lui-même la motivation pour faire des choix et décider ce qu'il veut faire. Peu à peu, il réalise qu'il est capable de prendre ses propres décisions, de contrôler ses actions, et cela le rend fier. Il développe ainsi un sentiment de compétence et d'efficacité.



De petites responsabilités pour grandir

Lorsque vous laissez votre tout-petit faire de petites choses par lui-même, en l'accompagnant au besoin, il prend conscience de ses limites et de ses forces. Il construit son estime de lui-même et il développe, peu à peu, son sens des responsabilités.

Voici des idées de responsabilités à confier à un enfant. L'objectif est d'y aller progressivement et de le faire participer, même si la tâche n'est pas parfaitement bien réalisée.

18 mois à 4 ans

- ✚ Proposer de dresser la table avec votre aide. Au début, demandez à l'enfant de poser seulement son assiette, son verre et ses ustensiles.
- ✚ Laver quelques parties de son corps (ex. : ventre et fesses) quand il prend son bain. Montrez-lui comment déposer du savon sur la débarbouillette, se savonner et se rincer.
- ✚ Sortir ses jouets de la baignoire.
- ✚ Se laver les mains et les essuyer (sous supervision).
- ✚ Essuyer un petit dégât (ex. : un peu d'eau ou de lait) sur la table ou le plancher.
- ✚ Ranger ses jouets avec votre aide.
- ✚ Aider à plier les débarbouillettes et à trier les chaussettes identiques qui sortent du sèche-linge.
- ✚ Accrocher son manteau à un porte-manteau à sa hauteur.
- ✚ Mettre le linge sale dans le panier de lavage.
- ✚ Nettoyer sa place à la table.
- ✚ Mesurer les ingrédients secs d'une recette, les verser dans un bol et les mélanger.

Conseils pour l'accompagner dans sa recherche d'autonomie

- ✚ **Respectez le rythme de l'enfant et soyez attentif aux signaux qu'il vous envoie.** Par exemple, s'il gigote dans vos bras, il veut peut-être essayer de se déplacer seul ou s'il attrape la cuillère quand vous le nourrissez, il veut sans doute la porter lui-même à la bouche.
- ✚ **Encouragez-le à faire de petites choses par lui-même et à pratiquer ses habiletés.** Par exemple des ateliers de patouille, transvasement, pince fine.
- ✚ **Offrez-lui des choix.** Pour lui permettre de prendre des décisions et satisfaire son besoin d'autonomie, lui offrir seulement un ou deux choix (ex. : « Tu veux mettre ton gilet bleu ou le vert ? »), sinon il pourrait avoir de la difficulté à se décider.
- ✚ **Adaptez la maison de manière à favoriser les apprentissages du tout-petit.** Par exemple, mettez un banc/marche pieds à sa disposition dans la salle de bain pour qu'il puisse se laver les mains et, dans l'entrée, installez des crochets à sa hauteur pour qu'il réussisse à accrocher son manteau. Rangez les objets fragiles, les médicaments et les produits d'entretien hors de la portée de votre enfant pour une exploration en toute sécurité.

- ✚ **Prévoyez toujours 10 minutes de plus à votre horaire** lorsque l'enfant commence à faire les choses par lui-même.
- ✚ **Acceptez les erreurs et les maladresses.** Si l'enfant renverse du lait en remplissant son verre, évitez de la réprimande. Lui proposer d'aider à nettoyer sans que ce soit une punition mais plutôt un geste normal de réparation à la suite d'un dégât.
- ✚ **Félicitez votre enfant et encouragez ses efforts en décrivant le comportement observé.** « Wow, tu as réussi à attacher ton manteau tout seul même si c'était difficile ! » « Bravo, tu as rangé tous les jouets ! » Ces paroles augmentent l'estime de soi et la confiance en ses capacités. De plus, elles lui permettent de mémoriser l'action réalisée.
- ✚ **Réconfortez l'enfant** s'il pleure ou s'il est en colère parce qu'il vit une difficulté.

Réflexion pédagogique

Mise en image d'idées pour accompagner l'enfant dans son autonomie et lui permettre de prendre confiance en lui. Mettre à sa portée des meubles pour les actes du quotidien, pour les jeux et propositions d'activité pour tendre vers l'autonomie est la clé de la réussite.

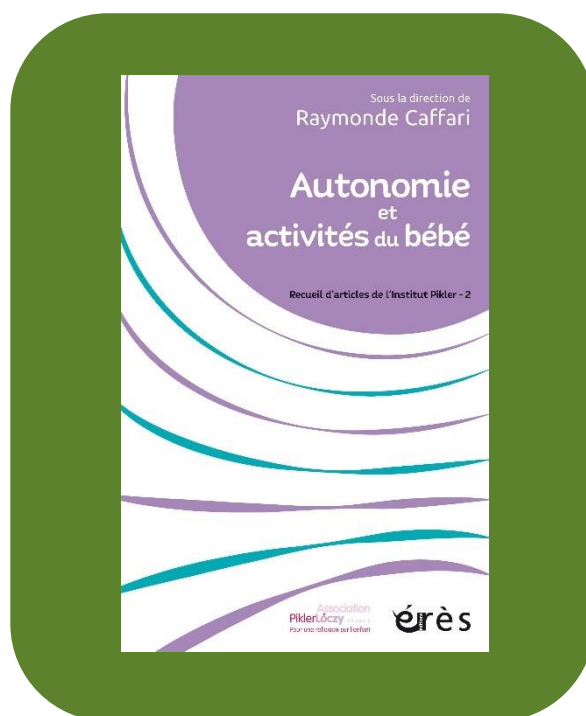


en Confiance avec Montessori

Guidons notre enfant sur le chemin de l'autonomie et de l'épanouissement.

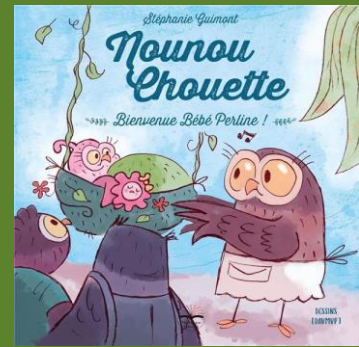
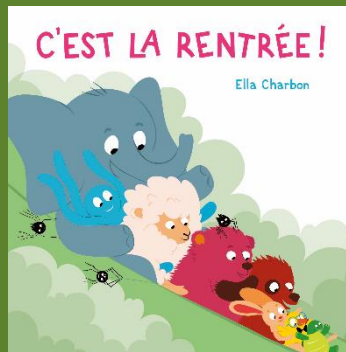
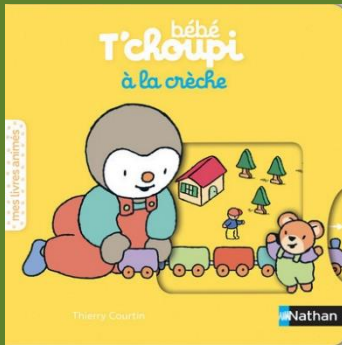


Côté parents...

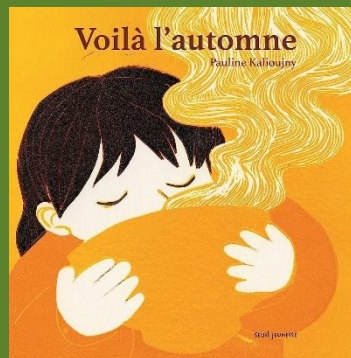
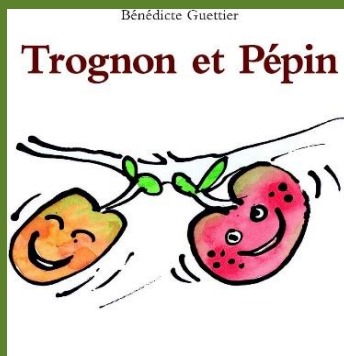


Côté enfants ...

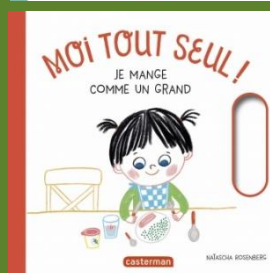
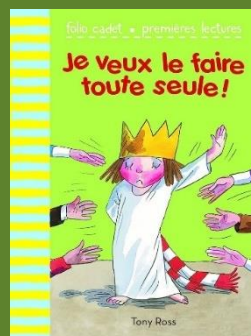
C'est la rentrée...



C'est l'automne...



C'est l'autonomie...



A la maison...

1- Portrait d'automne



Matériel :

- ✚ Photocopie des gabarits (ci-après)
- ✚ Colle
- ✚ Feuilles d'automne

Préparation :

- ✚ Ramasser des feuilles d'automne lors d'une balade avec les enfants.
- ✚ Les faire sécher.
- ✚ Proposer aux enfants de coller les feuilles séchées sur les portraits.

2- Bac de manipulation d'automne

Matériel :

- ✚ Eléments de la nature d'automne,
- ✚ Contenant (bac, bassine, carton, table de manipulation...),
- ✚ Figurines animaux (optionnel),
- ✚ Accessoires de transvasement (cuillères, bols, pinces...).

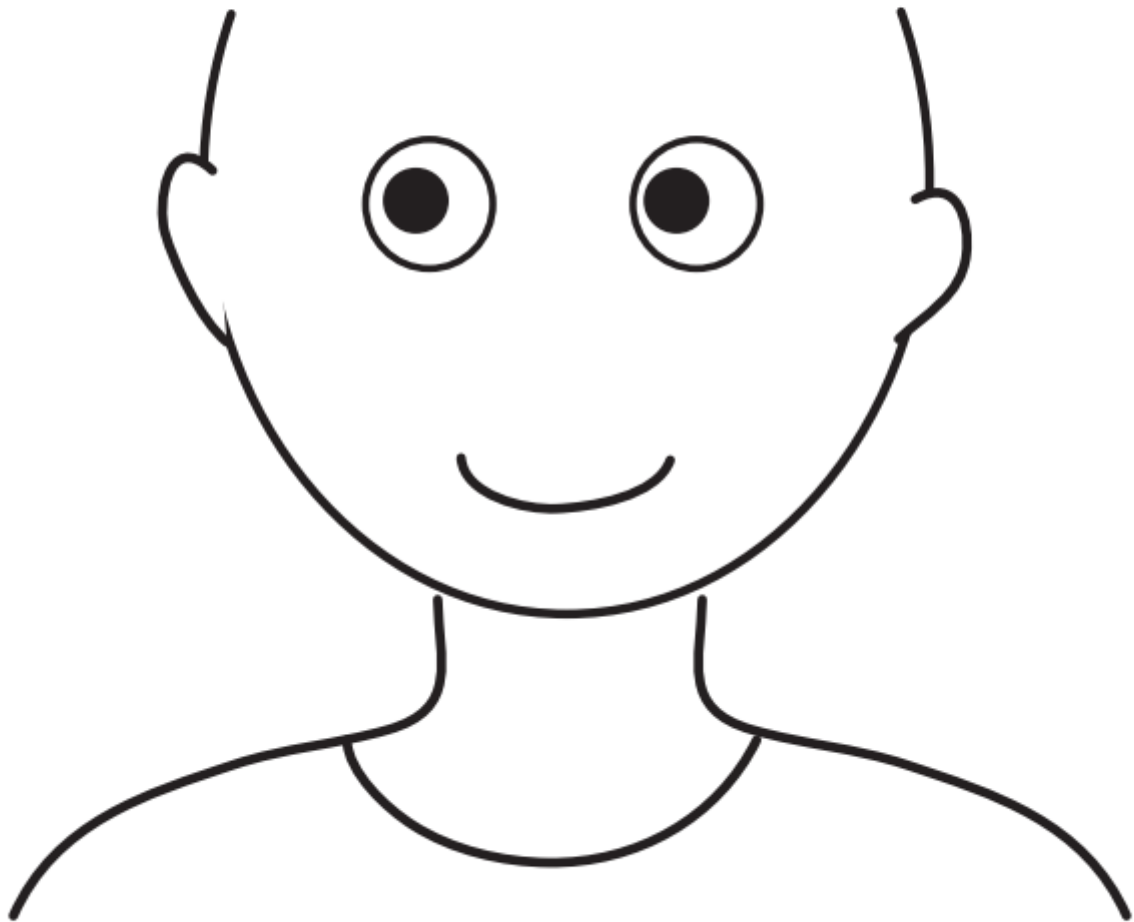
Préparation :

- ✚ Ramasser avec les enfants des feuilles, des glands, des marrons, des noix/noisettes, des pommes de pin...
- ✚ Mettre la récolte dans un contenant et laisser à disposition cette activité auprès des enfants avec les accessoires et figurines.

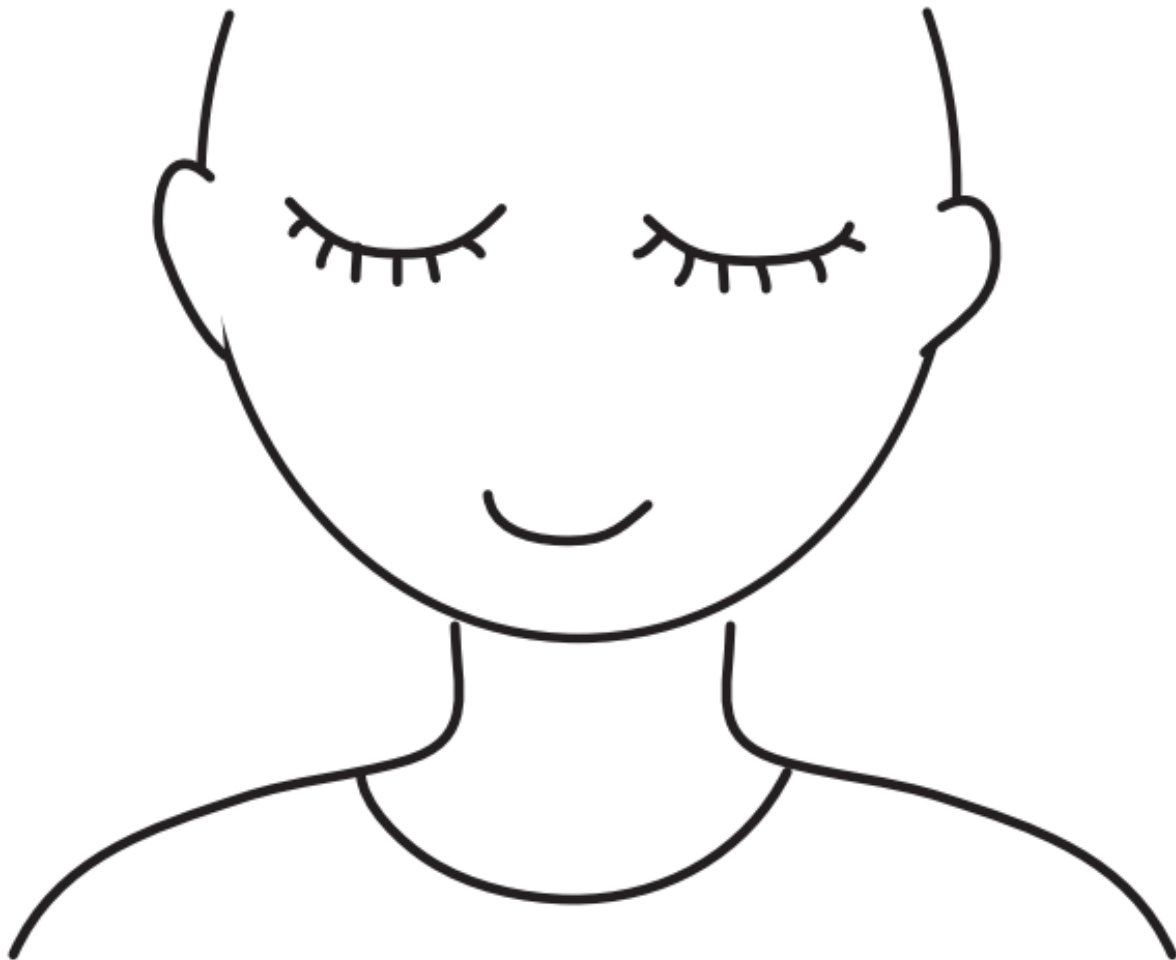


Cette activité doit rester sous la surveillance d'un adulte.

Gabarit – activité 1



Gabarit – activité 1



A la maison... suite

3- Pot à crayons

Pour cette nouvelle rentrée, voici une activité de création de pot à crayons qui pourra être utilisé par l'enfant à son domicile ou chez son assistante maternelle.

Matériel :

- + Bouteilles en plastique,
- + Gommettes yeux, nez, bouche (voir gabarits ci-après),
- + Ciseaux,
- + Colle,
- + Peinture acrylique.

Préparation :

- + Découper les culs de bouteille avec la forme choisie.
- + Découper les gommettes.
- + Proposer à l'enfant de peindre un pot.
- + Une fois le pot séché, l'enfant peut coller les éléments du visage.



4- Cadre autocollant



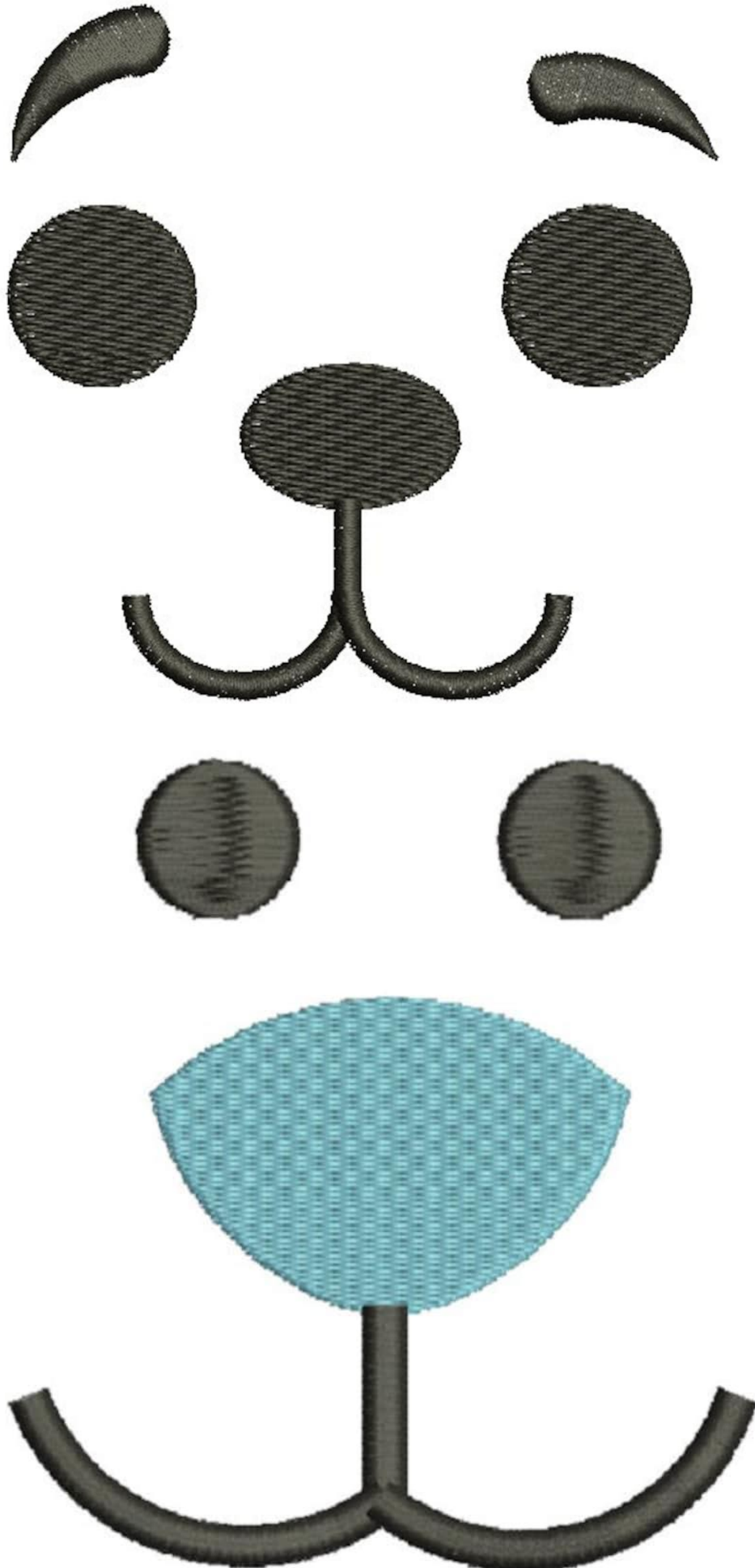
Matériel :

- + Planche de carton,
- + Papier couvre livre autocollant,
- + Cutter,
- + Fleurs ou feuilles.

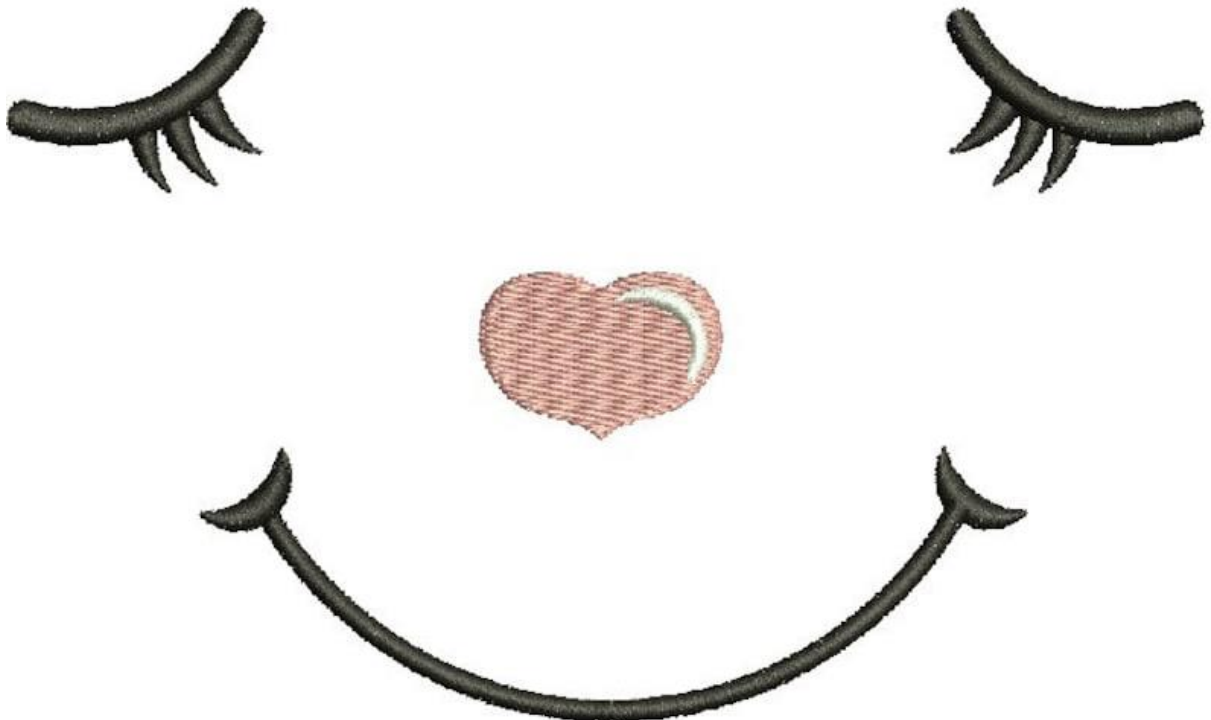
Préparation :

- + En amont, découper dans une planche de carton le contour d'un cadre avec un tronc d'arbre.
- + Coller du papier couvre livre au dos du cadre (face collante vers le dessus).
- + Lors d'une balade ou dans le jardin, ramasser avec les enfants des fleurs ou des feuilles.
- + Proposer à l'enfant de coller dans le cadre les fleurs ou feuilles qu'il a ramassées.

Gabarit – activité 3



Gabarit – activité 3



Crumble de potiron au parmesan



Pour réaliser cette recette

Ingrédients :

- ✚ 500 g de potiron
- ✚ 50 g de poudre d'amande
- ✚ 50 g de farine
- ✚ 50 g de chapelure
- ✚ 100 g de parmesan râpé
- ✚ 1 cube de bouillon de volaille
- ✚ 125 g de beurre mou
- ✚ Sel, poivre



- ✚ Verser un grand volume d'eau salée dans une casserole. Ajouter le cube de bouillon de volaille, puis placer la casserole sur feu vif et porter à ébullition.
- ✚ Pendant ce temps, éplucher et couper en deux le potiron. Retirer les pépins et les filaments, puis le couper en gros cubes.
- ✚ Dès l'ébullition, plonger les cubes de potiron dans l'eau bouillante, baisser le feu à feu moyen et laisser cuire pendant 5 min ou jusqu'à ce que les cubes de potiron soient tendres.
- ✚ Quand les cubes de potiron sont cuits, les égoutter dans une passoire et réserver.
- ✚ Préchauffer le four à 180°C ou sur th. 6.
- ✚ Couper le beurre en dés.
- ✚ Verser la farine, la chapelure, la poudre d'amandes, les dés de beurre et le parmesan râpé dans un saladier. Malaxer le tout avec vos doigts pendant plusieurs minutes jusqu'à obtenir une pâte sableuse qui s'effrite, puis réserver.
- ✚ Beurrer un plat allant au four. Verser les cubes de potiron cuits dans le fond du plat, puis émietter la pâte sableuse par-dessus. Saler et poivrer selon vos goûts.
- ✚ Enfourner le plat dans le four préchauffé et laisser cuire le crumble pendant 20 min ou jusqu'à ce que sa surface soit dorée.
- ✚ À la sortie du four, laisser tiédir le crumble pendant quelques instants sur une grille.
- ✚ Server tiède ce crumble au potiron.



Tarte amandes et abricots



Pour réaliser cette recette :

Ingrédients :

❖ Pour la pâte à tarte : (pâte sablée)

- ✚ 200 g de farine
- ✚ 50 g de beurre doux
- ✚ 25 g de sucre roux
- ✚ 1 œuf
- ✚ 10 cl d'eau

❖ Pour la garniture :

- ✚ 8 Abricots
- ✚ 80 g de poudre d'amande
- ✚ 1 CS de farine
- ✚ 50 g de sucre roux
- ✚ 50 g de beurre doux
- ✚ 1 œuf
- ✚ 1 filet de miel

❖ Pour le topping :

- ✚ 1 jaune d'œuf
- ✚ 1 poignée d'amandes effilées
- ✚ 1 CC de sucre glace

Réalisation :

✚ Pour réaliser la pâte sablée : mélanger tous les ingrédients secs dans un saladier. Faire un puits au centre, y ajouter l'œuf, l'eau et le beurre doux coupé en cubes.

✚ Mélanger le tout jusqu'à obtention d'une pâte homogène qui ne colle pas (n'hésitez pas à rajouter de la farine jusqu'à ce que votre pâte ne colle plus du tout).

✚ Réserver au frais pendant 30 min.

✚ Pendant ce temps, dénoyauter les abricots et les couper en quartiers. Mettre le tout dans un bol, ajouter un peu de miel et de sucre roux, mélanger puis laisser reposer.

✚ Réaliser la crème d'amandes en mélangeant dans un saladier, à l'aide d'une maryse, le reste des ingrédients de la garniture.

✚ Sortir la pâte sablée du frigo puis l'étaler en forme de cercle.

✚ Recouvrir au centre avec la crème d'amandes, puis disposer par-dessus les quartiers d'abricots.

✚ Rabattre les bords de la pâte pour former votre tarte rustique.

✚ Fouetter le jaune d'œuf puis le badigeonner sur les bords de votre tarte.

✚ Recouvrir les bords d'amandes effilées.

✚ Enfourner pendant 25-30 min à 180°C jusqu'à ce que la tarte soit bien dorée.

✚ Sortir du four, laisser tiédir et saupoudrer de sucre glace pour décorer.

Il n'y a plus qu'à partager cette délicieuse tarte en famille au goûter ou au dessert



Le kit de 1^{er} secours

Qui n'a jamais eu d'éraflures, d'épines dans un doigt, de légères coupures, de brûlures ou de bosses ?

Pour faire face à ces désagréments qui peuvent survenir à chaque instant, un kit de premiers soins ou une trousse de secours bien rempli(e) et préparé(e) avec minutie s'avère utile.

Pourquoi avec un kit de 1^{er} secours ?

Avoir un kit de premiers secours bien conservé à la maison est une étape simple et indispensable à la préparation aux situations d'urgence.

Il est possible d'acheter un kit tout prêt en magasin ou en pharmacie sans ordonnance, mais rien ne vous empêche de créer le vôtre plus personnalisé en fonction de vos besoins.

Que mettre à l'intérieur ?

Son contenu doit être pensé et adapté à tous les membres de la famille (enfants, adultes) et à toutes les situations (sorties, vacances...)

Pour les enfants, des petits pansements et des désinfectants seront recommandés pour toute bobologie.

ci-après, proposition d'une liste de produits indispensables à insérer dans le kit :

Premiers soins :

- Sparadraps, pansements adhésifs de plusieurs tailles et pansements oculaires, bandes extensibles, compresses stériles, sutures adhésives.
- Antiseptiques : chlorhexidine. Il existe différents formats : pour la maison, les flacons et les sprays sont bien adaptés. En balade, les unidoses ou les compresses imprégnées sont pratiques.
- Sérum physiologique en unidoses.
- Poche de froid instantané en cas de bosse/choc sans lésion. Localiser la poche intérieure. Comprimer fermement pour éclater la capsule de liquide à l'intérieur. Agiter brièvement pour répartir le contenu. Envelopper la poche d'un tissu doux et appliquer sur la zone concernée.

Instruments :

- Ciseaux
- Pince à épiler et/ou pince à échardes
- Thermomètre
- Pince à tiques
- Gants à usage unique sans latex

Prévention :

- Solution hydroalcoolique et/ou lingettes antibactériennes (pour les mains de l'adulte en amont du soin).
- Crème solaire à fort indice (fourni par les parents).
- En cas de piqûres (ortie, insecte), il est possible de frotter des feuilles de plantain que l'on trouve facilement dans la nature.



- Couverture de survie : pour protéger la personne du froid (la partie dorée est placée à l'extérieur) ou pour l'isoler de la chaleur (la partie argentée est placée à l'extérieur), en cas d'accident en attendant les secours.



 Comptines et jeux de doigts

 Chansons

ASKAWAWA



Askawawa

Dessiner un grand cercle autour de soi, avec les deux index, pour représenter combien Askawawa est grand et fort

Iskiwiwi

Petit cercle devant soi, avec les deux index, en rétrécissant les épaules, pour représenter combien Iskiwiwi est petit

Pim Pam...

Petits poings, petits bras de Iskiwiwi, ne pas tendre les bras

Poum

On se redresse, grand et fort comme Askawawa, et on allonge le bras

Plouf !

Avec la main qui n'a pas donné le coup, on montre Iskiwiwi tombé dans l'eau.

Ha ha ha ha ha ha !

Les poings aux hanches, rire le plus gras possible, en regardant Iskiwiwi dans l'eau.

Piwip ! Piwip !

Un bras horizontal représente l'eau ; la tête et l'autre main sortent de l'eau pour dire En direction de Askawawa

Oh !?!

Askawawa, croisant les bras, et plutôt déconfit



Pomme de reinette.

Pomme de reinette
Et pomme d'api,
D'api d'api rouge.
Pomme de reinette
Et pomme d'api,
D'api d'api gris.
Cachez un poing
Derrière votre dos
Ou vous aurez
Un coup de marteau !




La petite enfance en photos

Zoom sur les activités de la Halte-Garderie Itinérante

Sortie de fin d'année pour les grands à la Mer de sable



La petite enfance en photos



La vie à la halte-garderie



La petite enfance en photos

Zoom sur la vie à la Halte-Garderie Itinérante

Les vacances à la halte-garderie !



La petite enfance en photos

Zoom sur les activités du Relais Petite Enfance



*Intervention du
« repaire des joueurs »
de Senlis pour une
matinée jeux de société*

*Parcours
de motricité*



La petite enfance en photos

Atelier Eveil musical au RPE



La petite enfance en photos



Chasse aux œufs à Barbery pour le RPE

Chasse aux œufs à Fontaine-Chaalis pour le RPE



La petite enfance en photos

Sortie au musée de la Vénerie à Senlis



Visite de la caserne des pompiers à Senlis



La petite enfance en photos

Fête de la petite Petite Enfance HGI et RPE

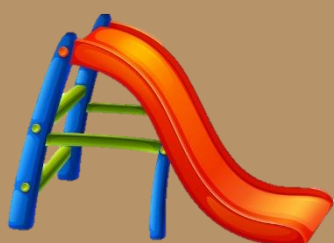
Vendredi 16 juin 2023



La petite enfance en photos

Pique-nique et matinée jeux du RPE et de la HGI

Vendredi 30 juin 2023



Les événements

Septembre à décembre 2023

